

BGFIBank Europe

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 40 000 000 euros

Siège social : 10-12, rue du Général Foy - 75008 PARIS

511 432 940 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 14 mai 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, banques centrales, C.C.P.	29 840 938	21 881 827
Créances sur les établissements de crédit	113 556 697	191 161 530
Opérations avec la clientèle	77 081 064	77 671 968
Participations et autres titres détenus à long terme	80 225	80 225
Immobilisations incorporelles	796 651	810 377
Immobilisations corporelles	167 159	206 263
Autres actifs	692 957	651 056
Comptes de régularisation	1 597 719	667 226
TOTAL ACTIF	223 813 410	293 130 472

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit	87 291 821	152 104 980
Opérations avec la clientèle	91 403 857	102 718 082
Autres passifs	2 601 245	620 881
Comptes de régularisation	1 393 021	621 160
Capitaux propres hors FRBG	41 123 466	37 065 370
- Capital souscrit	40 000 000	40 000 000
- Réserves	147 268	147 268
- Prov. réglementées et subventions d'investissement	765 729	50 000
- Report à nouveau	- 3 131 898	- 4 961 627
- Résultat de l'exercice	3 342 367	1 829 729
TOTAL PASSIF	223 813 410	293 130 472

HORS-BILAN	31/12/2019	31/12/2018
Engagements donnés	89 559 406	90 944 197
- Engagements de financement	49 926 852	41 690 942
- Engagements de garantie	39 632 554	49 253 255
Engagements reçus	40 956 862	60 318 560
- Engagements de financement	35 000 000	35 000 000
- Engagements de garantie	5 956 862	25 318 560

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	5 803 614	5 256 780
Intérêts et charges assimilés	- 1 369 630	- 1 766 276
Commission (produits)	6 237 997	4 891 586
Commission (charges)	- 402 857	- 172 501
Gains ou pertes s/op. des portefeuilles de négociation ..	2 424 430	359 622
Autres produits d'exploitation bancaire	-	94 164
PRODUIT NET BANCAIRE	12 693 554	8 663 375
Charges générales d'exploitation	- 8 217 612	- 6 320 228
Dot. aux amort. et aux dépréc. s/immob. inc. et corp.	- 228 082	- 197 609
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 247 860	2 145 598
Coût du risque	- 874 217	- 315 500
RESUL. D'EXPL. ET RESUL. COUR. AVANT IMPOT.	3 373 642	1 830 098
Résultat exceptionnel	- 19 406	- 309
Impôt sur les bénéfices	- 11 869	-
RESULTAT NET	3 342 367	1 829 729

ANNEXE (en euros).

PRESENTATION DE L'ENTITE. Tête de pont européenne du Groupe BGFIBANK, BGFIBank Europe est un acteur du financement du commerce entre l'Afrique et le reste du monde. Agréée en octobre 2009, BGFIBank Europe clôture sa dixième année d'activité et réalise des opérations de financement du commerce international (trade finance) entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe, pour une clientèle d'entreprises, notamment des négociants de matières premières, et du correspondant banking avec des banques de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), de l'Afrique centrale (CEMAC) et des pays africains où le groupe est implanté. Son capital social est composé de 40 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 euro intégralement libéré et son siège social est situé 10-12, rue du Général Foy - 75008 PARIS (France). Les comptes de BGFIBank Europe sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe BGFIBANK qui a pour société consolidante BGFIB HOLDING CORPORATION SA, dont le siège social est situé Boulevard Georges Rawiri, BP 25 200 Libreville (Gabon).

RESUME DES REGLES ET METHODES COMPTABLES. 1. Règles d'évaluation et de présentation des états financiers. Les comptes annuels de BGFIBank Europe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions applicables aux banques, telles que définies par le règlement ANC n° 2014-07 du 26/11/2014 relatif aux entreprises du secteur bancaire. Les commissions sont prises en compte conformément au règlement n° 2014-07 du 26/11/2014 Livre II Titre 1 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours. Les textes ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base d'établissement des états financiers : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes et indépendance des exercices.

2. Conversion des opérations en devises. Les comptes de bilan et de hors-bilan libellés en devise sont convertis en euro au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis tous les jours en euro. Les positions de change sont réévaluées tous les jours et le résultat de change correspondant est comptabilisé en compte de résultat. Concernant les opérations à terme, l'écart de cours entre le comptant et le terme (report ou déport) est rapporté au compte de résultat prorata temporis.

3. Prêts aux banques. Les prêts aux banques et établissements financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus non échus.

4. Crédis à la clientèle. Ils comportent des Mobilisations de Créances Nées sur l'Étranger (MCNE) pour lesquelles l'intérêt perçu d'avance est étalé sur la durée de l'opération. Il s'agit d'un financement à court terme de créances effectuées dans le cadre d'une ligne de crédit accordée par une banque à une entreprise exportatrice. Cette ligne de

crédit permet d'assurer le financement des entreprises liées à l'exportation. Le montant de ce crédit bancaire est fixé au moment de sa mise en place et dépend bien évidemment de la qualité des entreprises en présence. La mobilisation de créance née sur l'étranger s'applique à toutes les exportations de marchandises à destination de l'étranger (hors Principauté de Monaco et DOM-TOM). Le délai de paiement accordé à l'acheteur ne doit normalement pas excéder 18 mois à compter de la date de naissance de la créance (selon le cas, il peut s'agir de la date de commande, de la date d'expédition ou de la date de réception). Concernant les autres crédits, les intérêts courus et non échus sont portés au compte de résultat lors de l'arrêté des comptes.

5. Immobilisations. Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée estimée d'utilisation. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes : Agencement et mobilier de bureau : 10 ans en linéaire, Matériel informatique et logiciel : entre 3 et 5 ans en linéaire.

6. Retraites. Les pensions de retraites dues au titre de divers régimes obligatoires en France sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels la succursale et les salariés versent régulièrement des cotisations. Il a été versé au titre de l'année 2019 : 252 352 euros. A ce jour il n'existe aucun engagement de retraite spécifique.

7. Encours : provisions et dépréciations. La classification comptable des encours est régit par le règlement ANC 2014-07 où l'on distingue les catégories suivantes : les encours sains ventilés en deux sous catégories : les encours sains pour lesquelles aucun incident de paiement n'est intervenu et pour lesquelles il n'existe aucun doute sur le caractère recouvrable de la créance ; les encours sains restructurés : les créances restructurées à des conditions de marché ainsi que les retours à meilleure fortune ; les encours douteux également répartis en deux catégories : les encours douteux constitués par les créances et les engagements, même s'ils sont assortis de garanties, porteurs d'un risque de crédit avéré c'est-à-dire lorsqu'il devient probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues ; les encours douteux compromis pour lesquels aucun retour en encours sains n'est prévisible. Le terme « créance douteuse » comprend aussi bien le capital (échu et restant dû ; bilan et hors-bilan) que les intérêts (échus impayés et courus).

Règles de déclassement. Les encours sont déclassés en douteux dans les cas suivants : présence d'impayés depuis 3 mois au moins (9 mois pour les collectivités locales) ; existence d'un risque de crédit avéré quand bien même il n'existe pas d'impayés ; existence de procédures contentieuses. Le reclassement en douteux d'un encours entraîne par contagion le déclassement de la totalité des encours (bilan comme hors-bilan) relatifs à la contrepartie.

Méthode de provisionnement. Les dépréciations sur créances sont affectées à des actifs et sont inscrites en déduction des postes d'actifs concernés. L'estimation des provisions doit être réalisée contrepartie par contrepartie. Les provisions constituées doivent pouvoir permettre de couvrir, en valeur actualisée, l'ensemble des pertes provisionnelles. Les pertes provisionnelles sont égales à la différence entre les flux initiaux, déduction faite des flux déjà encaissés, et des flux provisionnels, déterminé en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques et l'état des procédures en cours.

Provisionnement du capital de la créance. Les provisions sont comptabilisées en résultat au débit d'un compte de dotations aux provisions sur créances, en contrepartie des comptes de dépréciations sur créances vis-à-vis des établissements de crédit ou clientèle au bilan.

Provision sur une créance libellée en devises. En principe, les provisions constituées sur les créances libellées en devises doivent être comptabilisées dans la même devise que celle des créances auxquelles elles se rapportent.

Créance restructurée. Aucune créance restructurée au 31/12/2019.

NOTES.

1. Capitaux propres	31/12/2018	Affect. du résul.	31/12/2019
Capital	40 000 000	-	40 000 000
Réserves	147 268	-	147 268
RAN	- 4 961 627	1 829 729	- 3 131 898
Provisions réglementées	50 000	-	765 729
Résultat	1 829 729	-	3 342 367
TOTAL	37 065 370	1 829 729	41 123 466

Capitaux propres (hors provisions). Versement création, Mouvement et solde : 37 000, Augmentation de capital, Mouvement : 39 963 000, Solde : 40 000 000, Perte 2009, Mouvement : - 1 760 640, Solde : 38 239 360, Perte 2010, Mouvement : - 1 960 861, Solde : 36 278 499, Gain 2011, Mouvement : 488 927, Solde : 36 767 426, Gain 2012, Mouvement : 1 579 565, Solde : 38 346 991, Gain 2013, Mouvement : 1 764 499, Solde : 40 111 490, Gain 2014, Mouvement : 35 778, Solde : 40 147 268, Perte 2015, Mouvement : - 5 494 077, Solde : 34 653 191, Gain 2016, Mouvement : 106 191, Solde : 34 759 382, Gain 2017, Mouvement : 426 260, Solde : 35 185 642, Gain 2018, Mouvement : 1 829 729, Solde : 37 015 371, Gain 2019, Mouvement : 3 342 367, Solde : 40 357 738, Solde au 31/12/2019, Mouvement et solde : 40 357 738.

2. Caisse, banques centrales et CCP. Caisse, 31/12/2019 : 5 533, 31/12/2018 : 1 131, Banques centrales, 31/12/2019 : 29 835 405, 31/12/2018 : 21 880 696.

3. Créances sur les établissements de crédit. Créances à vue, 31/12/2019 : 81 776 516, 31/12/2018 : 148 532 883, Prêts, 31/12/2019 : 31 780 181, 31/12/2018 : 42 628 647, Total, 31/12/2019 : 113 556 697, 31/12/2018 : 191 161 530. Les durées restant à courir sur les créances interbancaires (dont les créances rattachées) sont les suivantes : A moins de 3 mois, 31/12/2019 : 111 862 245, 31/12/2018 : 191 161 530, De 3 à 12 mois, 31/12/2019 : 1 694 452, Total, 31/12/2019 : 113 556 697, 31/12/2018 : 191 161 530.

4. Dettes vis-à-vis des établissements de crédit. Dettes à vue, 31/12/2019 : 47 924 346, 31/12/2018 : 75 623 925, Dépôts à terme, 31/12/2019 : 39 367 475, 31/12/2018 : 76 481 055, Total, 31/12/2019 : 87 291 821, 31/12/2018 : 152 104 980. Les durées restant à courir sur les dettes interbancaires (dont les dettes rattachées) sont les suivantes : A moins de 3 mois, 31/12/2019 : 75 291 821, 31/12/2018 : 147 604 980, De 3 à 12 mois, 31/12/2019 et 31/12/2018 : 4 500 000, De 1 an à 5 ans, 31/12/2019 : 7 500 000, Total, 31/12/2019 : 87 291 821, 31/12/2018 : 152 104 980.

5. Opérations avec des sociétés apparentées. Actif. A moins de 3 mois, 31/12/2019 : 17 515 746, 31/12/2018 : 12 676 017, De 3 à 12 mois, 31/12/2018 : 9 000 000.

Passif. A moins de 3 mois, 31/12/2019 : 52 844 833, 31/12/2018 : 98 446 691, De 3 à 12 mois, 31/12/2018 : 4 500 000.

Engagements vis-à-vis du groupe. Engagements reçus. Accord de refinancement reçu, 31/12/2019 et 31/12/2018 : 35 000 000.

Engagements donnés. Confirmation de crédits documentaires, 31/12/2019 : 7 621 499, 31/12/2018 : 5 389 229, Confirmation de lettres en attente, 31/12/2019 : 353 357, 31/12/2018 : 300 000, Acceptation CDE, 31/12/2018 : 21 955, Autres garanties, 31/12/2019 : 300 000, Crédits, 31/12/2019 : 2 000 000, 31/12/2018 : 2 800 000.

6. Opérations avec la clientèle. Les durées restant à courir sur les concours à la clientèle (dont dettes rattachées) sont les suivantes : A moins de 3 mois, 31/12/2019 : 61 002 590, 31/12/2018 : 32 029 404, De 3 à 12 mois, 31/12/2019 : 16 078 474, 31/12/2018 : 40 666 190, De 1 an à 5 ans, 31/12/2018 : 4 976 374, Total, 31/12/2019 : 77 081 064, 31/12/2018 : 77 671 968.

Détail par pays. Bénin, 31/12/2019 : 106, 31/12/2018 : 9 055 750, Allémane, 31/12/2018 : 5 626, Burkina Faso, 31/12/2018 : 480 240, Cameroun,

31/12/2019 : 286 651, 31/12/2018 : 675 502, Canada, 31/12/2019 : 6 341 110, Côte d'Ivoire, 31/12/2019 : 284 700, 31/12/2018 : 1 912 881, Dubaï, 31/12/2019 : 4 945 574, 31/12/2018 : 2 212 105, Emirats Arabes Unis, 31/12/2019 : 117 674, 31/12/2018 : 1 037 349, France, 31/12/2019 : 6 467 935, 31/12/2018 : 1 750 291, Italie, 31/12/2019 : 2 797 516, 31/12/2018 : 2 793 043, Hong Kong, 31/12/2019 : 4 036 801, 31/12/2018 : 485 971, Luxembourg, 31/12/2019 : 5 797 039, 31/12/2018 : 4 517 011, Kenya, 31/12/2019 : 10 452 791, 31/12/2018 : 2 812 179, Malte, 31/12/2019 : 4 051 724, Monaco, 31/12/2019 : 14 558 454, 31/12/2018 : 13 914 703, Niger, 31/12/2019 et 31/12/2018 : 3 115 822, Panama, 31/12/2018 : 3 500 949, Royaume Uni, 31/12/2019 : 982 937, Sénégal, 31/12/2019 : 143 775, 31/12/2018 : 5 415 761, Suisse, 31/12/2019 : 14 242 323, 31/12/2018 : 9 796 099, Singapour, 31/12/2019 : 7 915 000, 31/12/2018 : 7 713 712, Autres, 31/12/2019 : 64, Total, 31/12/2019 : 77 081 064, 31/12/2018 : 77 671 968. **Détail par secteur.** Agriculture, pêche, 31/12/2019 : 63, 31/12/2018 : 10 145 786, Commerce de gros produits de construction, 31/12/2018 : 4 344 043, Commerce de gros alimentaire non spécialisé, 31/12/2019 : 10 095 515, 31/12/2018 : 11 140 459, Commerce de gros alimentaire spécialisé, 31/12/2019 : 7 317 635, 31/12/2018 : 19 185 482, Commerce de gros fournitures d'équipement, 31/12/2018 : 1 954 891, Commerce de gros minerais et métaux, 31/12/2019 : 12 650 248, 31/12/2018 : 6 040 331, Commerce de gros produits chimiques, 31/12/2019 : 18 675 396, 31/12/2018 : 9 153 722, Commerce de gros non spécialisé, 31/12/2019 : 6 167 923, Commerce de gros spécialisé, 31/12/2019 : 8 053 016, 31/12/2018 : 3 115 822, Commerce de gros matières premières agricoles, 31/12/2019 : 8 473 033, Commerce de véhicules automobiles, 31/12/2019 : 1 091, 31/12/2018 : 197, Industrie extractive, 31/12/2018 : 533, Transport et entreposage, 31/12/2019 : 3 157 692, 31/12/2018 : 2 442 309, Autres, 31/12/2019 : 2 489 452, 31/12/2018 : 10 148 393, Total, 31/12/2019 : 77 081 064, 31/12/2018 : 77 671 968.

7. Informations sur le portefeuille de la clientèle	31/12/2019		31/12/2018	
	Corporate	ETC (hors nostro)	Corporate	ETC (hors nostro)
Encours sain.....	76 826 500	36 765 699	77 445 434	55 907 294
Créances douteuses.....	1 525 064	-	1 292 034	-
Dépréciations.....	1 270 500	-	1 065 500	-
Taux de créances dout. brut..	1,95 %	-	1,64 %	-
Taux de créances dout. net....	0,32 %	-	0,29 %	-
Taux de provisionnement des créances douteuses.....	83,31 %	-	82,47 %	-

8. Opérations avec la clientèle passif. Comptes à vue, 31/12/2019 : 43 621 350, 31/12/2018 : 57 834 752, Comptes à terme, 31/12/2019 : 47 782 507, 31/12/2018 : 44 883 330, Total, 31/12/2019 : 91 403 857, 31/12/2018 : 102 718 082. **9. Titres.** **Décomposition du portefeuille par année d'acquisition.** Certificat association, 31/12/2010 : 4 000, BGF SERVICES, 31/12/2018 : 76 225. **10. Créances éligibles.** Créances éligibles au refinancement de la BCE : néant.

11. Immobilisations	Début d'exer.	Aug.	Dim.	Fin d'exer.
VALEURS BRUTES :				
Immobilisations incorporelles d'expl. : logiciels et projets.....	2 093 444	152 276	40 321	2 205 399
Immob. corporelles d'expl. : - Instal. gén., agencements.....	515 574	2 774	-	518 348
- Mat. de bur. et inf., mob.....	427 397	23 323	-	450 720
AMORTISSEMENTS :				
Immob. inc. d'expl. : logiciels.	1 283 068	162 881	37 202	1 408 747
Immob. corporelles d'expl. : - Instal. gén., agencements.....	449 319	65 201	-	514 520
- Mat. de bur. et inf., mob.....	287 390	-	-	287 390
VALEURS NETTES :				
Immob. incorporelles d'expl....	810 376	-	13 724	796 652
Immob. corporelles d'expl.....	206 262	-	39 104	167 158

12. Comptes de régularisation et actifs divers. Autres actifs, 31/12/2019 : 692 957, 31/12/2018 : 651 056, Dépôts de garantie, 31/12/2019 : 147 118, 31/12/2018 : 141 208, Débiteurs divers, 31/12/2019 : 545 839, 31/12/2018 : 509 849, Comptes de régularisation et actifs, 31/12/2019 : 1 597 719, 31/12/2018 : 667 226, Produits à recevoir, 31/12/2019 : 110 600, 31/12/2018 : 116 386, Charges constatées d'avance, 31/12/2019 : 78 819, 31/12/2018 : 115 434, Autres comptes de régularisation, 31/12/2019 : 1 408 300, 31/12/2018 : 435 406, Total, 31/12/2019 : 2 290 676, 31/12/2018 : 1 318 282. **13. Comptes de régularisation et passifs divers.** Autres passifs, 31/12/2019 : 2 601 245, 31/12/2018 : 620 881, Dettes fournisseurs, 31/12/2019 : 59 498, 31/12/2018 : 62 066, Dettes fiscales et sociales, 31/12/2019 : 533 310, 31/12/2018 : 120 523, Autres créanciers, 31/12/2019 : 2 008 438, 31/12/2018 : 438 292, Comptes de régularisation et passifs, 31/12/2019 : 1 393 021, 31/12/2018 : 621 160, Produits perçus d'avance, 31/12/2019 : 383 074, 31/12/2018 : 241 233, Charges à payer, 31/12/2019 : 788 596, 31/12/2018 : 295 048, Autres comptes de régularisation, 31/12/2019 : 221 351, 31/12/2018 : 84 879, Total, 31/12/2019 : 3 994 267, 31/12/2018 : 1 242 041. **14. Ventilation des opérations par agents économiques. Actif.** Opérations sur les établissements de crédit, Etablissements de crédit : 113 556 697, Opérations avec la clientèle, SNF : 77 081 064. **Passif.** Opérations sur les établissements de crédit, Etablissements de crédit : 87 291 821, Opérations avec la clientèle, SNF : 91 403 857. **15. Engagements hors-bilan.** Engagements de garantie reçus, Cautions avales et autres, 31/12/2019 : 5 956 862, 31/12/2018 : 25 318 560, Engagements de financement donnés, 31/12/2019 : 49 926 852, 31/12/2018 : 41 690 942, Engagements de garantie donnés, 31/12/2019 : 39 632 554, 31/12/2018 : 49 253 255, Confirmation de crédit documentaire, 31/12/2019 : 20 685 826, 31/12/2018 : 16 380 636, Acceptation de crédit documentaire, 31/12/2019 : 8 734 486, 31/12/2018 : 5 389 229, Garantie de remboursement, 31/12/2018 : 4 800 000, Autres engagements, 31/12/2019 : 10 212 242, 31/12/2018 : 22 683 390. **16. Ventilation du PNB par zone géographique.**

Produit net bancaire	Zone Afrique	Europe	Total
Intérêts.....	3 985 008	587 663	4 572 671
Commissions.....	5 147 404	499 450	5 646 854
Change.....	-	2 465 030	2 465 030
Autres charges et produits.....	9 000	-	9 000
TOTAL	9 141 412	3 552 142	12 693 554

17. Marge d'intérêt. Produits sur opérations avec la clientèle, 31/12/2019 : 3 985 008, 31/12/2018 : 3 498 490, Charges sur opérations avec la clientèle, 31/12/2019 : 308 713, 31/12/2018 : 107 829, Marge sur opérations avec la clientèle, 31/12/2019 : 3 676 295, 31/12/2018 : 3 390 661, Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire, 31/12/2019 : 1 818 606, 31/12/2018 : 1 758 290, Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire, 31/12/2019 : 1 060 917, 31/12/2018 : 1 658 447, Marge sur opérations trésorerie et interbancaire, 31/12/2019 : 757 689,

31/12/2019 : 99 843, Marge d'intermédiation, 31/12/2019 : 4 433 984, 31/12/2018 : 3 490 504. **18. Opérations des portefeuilles de négociation.** Opérations de change et Total, 31/12/2019 : 2 424 430, 31/12/2018 : 359 622. **19. Charges générales d'exploitation.** Frais de personnel, 31/12/2019 : 4 215 495, 31/12/2018 : 3 230 965, Dont taxes sur les salaires, 31/12/2019 : 35 787, 31/12/2018 : 58 725, Autres charges d'exploitation, 31/12/2019 : 4 002 117, 31/12/2018 : 3 030 537, Total, 31/12/2019 : 8 217 612, 31/12/2018 : 6 320 228. **20. Frais de personnel.** Salaires et traitements, 31/12/2019 : 2 790 701, 31/12/2018 : 2 116 417, Charges sociales, 31/12/2019 : 1 172 442, 31/12/2018 : 898 835, Charges de retraite, 31/12/2019 : 252 352, 31/12/2018 : 215 714, Total, 31/12/2019 : 4 215 495, 31/12/2018 : 3 230 965. **21. Effectif.** L'effectif au 31/12/2019 se répartit comme suit : Cadres, 31/12/2019 : 31, 31/12/2018 : 27, Non cadres, 31/12/2019 : 13, 31/12/2018 : 10, Mandataires, 31/12/2019 : 2, 31/12/2018 : 1, Total, 31/12/2019 : 46, 31/12/2018 : 38. **22. Coût du risque.** Dépréciations sur créances douteuses, 31/12/2019 : 205 000, 31/12/2018 : 250 000, Provisions pour risque sur encours sains, 31/12/2019 : 340 000, Provisions pour risques opérationnels, 31/12/2019 : 315 729, 31/12/2018 : 50 000, Perte sur créances, 31/12/2019 : 8 924, 31/12/2018 : 15 500, Perte sur risques opérationnels, 31/12/2019 : 4 564, Total, 31/12/2019 : 874 217, 31/12/2018 : 315 500. **23. Honoraires Commissariat aux comptes.** DELOITTE (*), 31/12/2019 : 52 590, 31/12/2018 : 80 000, PWC, 31/12/2019 : 50 900. (*) Règlement en 2019 au titre de l'exercice clos 2018. **24. Eléments de calcul pour l'impôt sur les sociétés.** Résultat comptable, 31/12/2019 : 3 354 236, 31/12/2018 : 1 829 729, Réintégrations, 31/12/2019 : 556 068, 31/12/2018 : 180 274, Déductions, 31/12/2019 : 130 274, 31/12/2018 : 248 057, Résultat fiscal, 31/12/2019 : 3 780 030, 31/12/2018 : 1 761 946, Déficit antérieur imputé, 31/12/2019 : - 3 737 639, 31/12/2018 : - 1 761 946, IS, 31/12/2019 : 11 869.

EVENEMENTS POST CLOTURES. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et plusieurs collaborateurs sont arrêtés pour garde d'enfants. Cependant sur ce premier trimestre le résultat reste conforme aux attentes. BGFIBank Europe a mis en place une organisation pour assurer la continuité de ses services, toutefois si cette épidémie perdure, l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêtés des comptes par le Conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

AFFECTATION DU RESULTAT (en euros). L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élevant à 3 342 367,05 euros de la manière suivante : Apurement du report à nouveau antérieur : 3 131 898,13, Dotation à la réserve légale : 200 000,00, Report à nouveau : 10 468,92. Suite à cette affectation, les comptes des capitaux propres de la société présenteront les soldes ci-après : Capital social : 40 000 000,00, Dotation à la réserve légale : 347 268,00, Report à nouveau : 10 468,92.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31/12/2019). Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BGFIBank Europe relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 15/04/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Risque de crédit : risque d'erreur dans l'estimation des dépréciations individuelles des créances douteuses.** Risque identifié. De par son activité, BGFIBank Europe est exposée au risque de crédit portant sur le non recouvrement des créances accordées à la clientèle. Comme indiqué dans la note 2.7 de l'annexe aux comptes annuels, les dépréciations des créances sur la clientèle prennent la forme de dépréciations individuelles. Elles sont déterminées en comparant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus, avec la valeur comptable du prêt. Au 31/12/2019, les encours des crédits auprès de la clientèle s'élevaient à 77,1 Meuros dont 1,5 Meuros de créances douteuses brutes. Les dépréciations constituées sur ces créances douteuses brutes s'élevaient à 1,3 Meuros. Nous avons considéré que la détermination des dépréciations individuelles des créances douteuses constituait un point clé de l'audit des comptes annuels compte tenu de sa sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination des flux futurs estimés. **Notre réponse.** Nos travaux ont consisté à apprécier la qualité des données utilisées et le bien-fondé des hypothèses retenues par la direction pour déterminer les dépréciations des créances douteuses. Nous avons : pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par BGFIBank Europe pour identifier les créances sur la clientèle présentant un risque de non recouvrement et pour déterminer les dépréciations individuelles relatives à ces créances, notamment par la revue des règles de déclassement en créances douteuses et de leur application ainsi que par des échanges réguliers avec la direction ; apprécié la pertinence de ces procédures ; apprécié la qualité des données et le bien-fondé des hypothèses utilisées par la direction pour la détermination des flux futurs estimés et des dépréciations des créances douteuses. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux

et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 15/04/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous. La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires. Désignation du Commissaire aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaire aux comptes de la société BGFIBank Europe par votre Assemblée Générale du 10/05/2019. Au 31/12/2019, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT était dans la 1ère année de sa mission. Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2020, Le Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Nicolas LE MOUAL.
Le rapport de gestion est tenu à la disposition au siège social.